



Association des éducatrices
et éducateurs en milieu familial
du Québec

Communiqué de presse

L'ASSOCIATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS EN MILIEU FAMILIAL DU QUÉBEC (AÉMFQ) APPORTE DES PRÉCISIONS AUX ÉDUCATRICES DU RÉSEAU CONCERNANT LA SURTARIFICATION DES FRAIS DE GARDE.

A l'attention du directeur de l'information :

L'ANCIENNE-LORETTE, LE 29 AOÛT 2006 - À la veille de l'application de la nouvelle réglementation, la directrice de l'AÉMFQ, Nathalie D'Amours, rappelle aux éducatrices qu'il sera toujours permis de facturer des heures supplémentaires après les dix heures exigées par le programme du PCR, de facturer pour des fournitures d'hygiène, pour des repas autres que le dîner ainsi que pour des sorties éducatives.

Le nouveau règlement stipule par contre que tous les services de garde doivent respecter le programme de la contribution réduite (placé à 7 \$). Tous doivent offrir pour 7 \$ par jour le programme éducatif, le matériel pour le mettre en place, un repas et deux collations pour un maximum de dix heures de garde par jour.

« Si vous décidez d'offrir un programme éducatif enrichi à votre clientèle, vous devez le faire à vos frais sans charger de surplus. Prenons l'exemple d'un cours de musique : vous pouvez encore offrir ce service supplémentaire pendant les heures de garde. Toutefois, c'est le parent qui devra signer une entente directement avec le professeur pour obtenir ce service. En aucun temps, cette situation ne doit cacher une augmentation du revenu pour le service de garde » confirme la directrice de l'AÉMFQ.

« Le programme de la contribution réduite a comme philosophie, un service de qualité à tous les enfants du Québec au tarif déterminé par le gouvernement. Personne ne peut être contre la vertu, même si cela nécessite pour les éducatrices en milieu familial un réajustement. Nous rendrons disponible sur le site Internet de l'AÉMFQ un modèle de contrat révisé compte tenu de la nouvelle réglementation » conclut Nathalie D'Amours, directrice de l'AÉMFQ.

L'AÉMFQ est l'organisme officiel représentant les 14500 éducatrices en milieu familial du réseau québécois.